

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max.

Absents excusés : Messieurs DE BRUYNE Vincent, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 05/04/2024

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET LOTISSEMENT 2023

Monsieur le Maire, de retour dans la salle, a repris la Présidence de l'Assemblée.

Il rappelle au Conseil Municipal le résultat de l'exercice 2023 soit :

- section de fonctionnement : résultat de 0.00 €
- section d'investissement : déficit de 12 620.00 €

résultat global : **déficit de** 12 620.00 €

Monsieur le Maire rappelle que l'affectation du résultat de la section d'exploitation, lorsqu'il est en excédent, permet en particulier d'apurer le déficit de la section d'investissement.

Compte-tenu du résultat d'exploitation à zéro, il ne peut y avoir d'affectation du résultat.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **Constate, que le résultat à zéro de la section d'exploitation du budget lotissement 2023 ne permet pas son affectation.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 15 avril 2024,
Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

